

Allouche Aïssa ben Chellali

Cote de référence FR ANOM COL H 4120/b
Code de communication zone générique = FM, zone cote = H4120/n° matricule de 1° catégorie/b
Condamné en 1906
Envoyé en Guyane française
N° matricule 35886

Ce dossier contient notamment

Correspondance privée

Communicabilité

Dossier communicable selon le Code du patrimoine (article L. 213-2).